Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 92 (1966)

Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

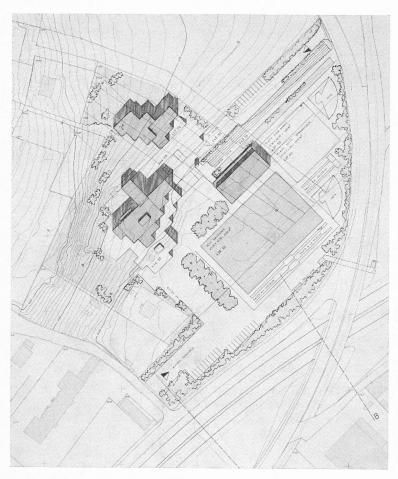
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCOURS DE PROJETS POUR L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE A COLOMBIER (NE)



Plan de situation. Echelle 1: 2500.

Critique du jury

L'auteur a placé le corps principal de son école dans l'angle ouest du terrain en l'engageant fortement dans la pente, ce qui permet de réserver un emplacement d'extension en retrait.

L'entrée sud avec place de stationnement et abri de bicyclettes est bien disposé; par contre, l'entrée nord en tranchée dans le virage de la route est inadmissible dans la forme proposée. Le cheminement des piétons depuis le débouché du passage sous-voie est mal défini.

L'école est composée de deux groupes de bâtiments à deux étages superposés plus un corps transversal. La dalle supérieure du premier corps sert de terrasse et de foyer au deuxième bâtiment.

Les salles de classe et les salles spéciales sont réparties dans ces quatre niveaux ainsi que dans deux petits pavillons indépendants. Une partie des salles est orientée au sud-est, l'autre au sud-ouest avec des vues pour certaines d'entre elles insuffisamment dégagées du côté de la colline. Les circulations sont simples, mais les couloirs des deux étages inférieurs ont peu de lumière naturelle.

Les salles de classe ont une forme carrée de dimensions suffisantes avec jour unilatéral complété par un jour complémentaire aménagé dans le redan des façades.

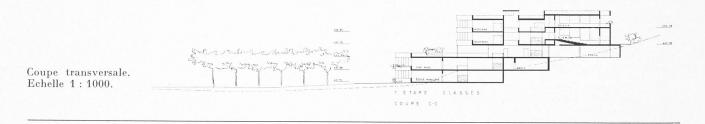
Les locaux d'administration sont trop exigus.

Le groupe de la halle de gymnastique est bien situé. Il abrite également le logement du concierge qui est bien placé.

L'adaptation au site est favorable. Les façades manquent d'unité dans leur expression.

Cube vérifié: 22 530 m³.

Le projet est économique, vu la construction ramassée des bâtiments.



SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section S.I.A., fondée en 1874)

Rapport d'activité 1965

Somm	aire	3.	Relations avec la SIA et ses sections
1.	Effectif	3.1 3.2	Assemblée des délégués du 11 juin 1965 Assemblée des délégués du 11 décembre 1965
2.	Organes de la Société	3.3	Conférence des présidents romands
2.1	Comité, composition et répartition des tâches	4.	Publications
2.2	Assemblée générale ordinaire	4.1	« Bulletin technique de la Suisse romande »
2.3	Assemblées générales extraordinaires	4.2	Guide d'architecture contemporaine
2.3.1	Assemblée du 16 juin 1965	4.3	Information interne
2.3.2	Assemblée du 14 décembre 1965	5.	Secrétariat permanent
2.4	Vérificateurs des comptes	6.	Prix et bourses SVIA
2.5	Groupe des ingénieurs	7.	Délégués de la SVIA à l'assemblée des délégués de
2.6	Groupe des architectes		la SIA
2.7	Commissions SVIA et commissions mixtes	8.	Rapport de gestion
2.7.1	Dicastère I: Formation postuniversitaire	8.1	Comptes de pertes et profits 1965
2.7.2	Dicastère II: Formation professionnelle des	8.2	Bilan au 31 décembre 1965
	employés techniques	8.3	Rapport des vérificateurs
2.7.3	Dicastère III: Exercice de la profession	8.4	Budget pour 1966

1. Effectif

	1964	Admis- sions	Décès	Démis- sions		ns- rts	1965
Architectes	180	7	_	1	1		187
Ingénieurs civils	289	13	_	4	2	4	296
Ingénieurs électriciens	68	8		2	_	_	74
Ingénieurs mécaniciens .	63	1		3	_	_	61
Ingénieurs chimistes	11	_	_	_	_	_	11
Ingénieurs ruraux	8	1	1	_	_	1	7
Ingénieurs forestiers	9	_	-	_	_	-	9
Ingénieurs physiciens	6	2	_	_	_	_	8
Géomètres	7	2	1	_	-	_	8
Géologue	1	_	_	_	_	Т	1
Totaux	642	34	2	10	3	5	662

Nous avons eu le plaisir d'admettre dans notre société 34 nouveaux membres :

Architectes: MM. Mauricio Arrieta, Lausanne; François Bachmann, Cully; Jean-Jacques Boy de la Tour, Port-Louis (île Maurice); John Richard Burfield, Cully; Ulrich Egli, Lausanne; Pierre Noyer, Londres; Gabriel Du Pasquier, Lausanne.

Ingénieurs civils: MM. Antoine Ariss, Paudex; Blaise Besuchet, Yverdon; Philippe Bovy, Lausanne; Jean-Michel Cervera, Lausanne; Jacques Guex, La Conversion; Vincent Gétaz, Cully; Gérard Junker, Lausanne; István Nádas, Lausanne; Alfonso Navarro, Lausanne; Valentin Siegfried, Renens; Eric Reber, Lausanne; Jean Stubi, Ecublens.

Ingénieur mécanicien : M. Jacques Dériaz, Chavalon (Vouvry).

Ingénieurs électriciens : M¹¹e Marinette Galé, Onex (GE); MM. Philippe Burger, Lausanne; Michel Chatelain, Lausanne; Jean-Paul Dumartheray, Munich; Paul Delachaux, Vernayaz; Marcel Noverraz, Pully; Roland Richard, Lausanne; Jean-Pierre Piguet, Vouvry.

Ingénieur rural : M. Maurice Gueissaz, Morges.

Ingénieurs physiciens : MM. Pierre Ravussin, Lausanne ; Jean-Pierre Vuille, Lausanne.

Géomètres: MM. Arnold Chauvy, Bex; Pierre Milliet, Yverdon.

Nous félicitons les membres émérites pour leur fidélité de trente-cinq ans à la SIA. Ce sont :

MM. Willy Biéri, ingénieur civil; Roger Bolomey, ingénieur civil; Daniel Bonnard, ingénieur civil; Albert Breuleux, ingénieur mécanicien; François May, ingénieur mécanicien; Jean Peitrequin, ingénieur civil; Georges Roubakine, ingénieur civil.

Nous avons eu le chagrin de perdre deux membres, MM. Pierre Deluz, géomètre, et Fritz Kradolfer, ingénieur rural.

Notre société gardera le meilleur souvenir de ces disparus.

Ont démissionné:

MM. E. Bener, ingénieur mécanicien; E. Casal, ingénieur civil; J. Dietlin, ingénieur électricien; Ph. Du Pasquier, ingénieur mécanicien; A. Hoffer, ingénieur civil; Ch. Marguerat, ingénieur civil; S. Pascucci, architecte; A. Pfaehler, ingénieur mécanicien; A. Roch, ingénieur électricien; M. Valeriani, ingénieur civil.

Les membres suivants ont demandé leur transfert à d'autres sections SIA :

MM. H. P. Bruni, ingénieur civil, à la section de Saint-Gall;
S. Djevahir, ingénieur civil, à la section de Genève;
W. Gebhart, ingénieur civil, à la section de Zurich;
J. Kraehenbuhl, ingénieur civil, à la section de Genève;
W. Lutz, ingénieur rural, à la section de Zurich.

Deux membres isolés ont été rattachés — conformément à la nouvelle interprétation des statuts centraux — à notre section. Ce sont :

MM. Charles Häuptli, architecte, et François Thorens, ingénieur civil.

Enfin, M. Michel Soldini, ingénieur civil, a demandé son transfert de la Section zuricoise à la nôtre.

2. Organes de la Société

2.1 Comité

L'assemblée générale du 19 mars 1965 désigna le comité suivant :

Président: M. Jean Kropf, architecte
Vice-président: M. Henri Monod, ingénieur civil
Trésorier: M. Aldo Realini, ingénieur civil
Secrétaire: M. Jean-Claude Pithon, architecte
Membres: M. Antoine Besson, ingénieur mécanicien

M. Roland Hofer, ingénieur civil M. Robert Grossfeld, ingénieur électricien

A la suite de la revision des statuts de section en cours d'exercice, le comité fut élargi à neuf membres, parmi lesquels siègent d'office les deux présidents des groupes d'ingénieurs et d'architectes. Profitant de répartir les tâches en fonction d'une efficacité plus grande, le comité s'est constitué de la façon suivante :

Noms	Fonction	Tâches particulières			
Jean Kropf	présidence	Gestion générale, relations extérieures			
Henri Monod	vice-présidence	Assemblées des délégués, étude des nouvelles nor- mes, assurances			
Jean-Claude Pithon	secrétaire	Rédacteur du bulletin d'in- formation			
Robert Grossfeld	trésorier (ad int.)	Président du Groupe des ingénieurs			
Roland Willomet		Président du Groupe des architectes			
Aldo Realini	dicastère I	Formation postuniversitaire, cours			
Roland Hofer Antoine Besson et	dicastère II	Formation professionnelle			
Claude Wasserfallen, arch.	dicastère III	Exercice de la profession			

Ses préoccupations principales furent :

- la mise sur pied d'un secrétariat permanent autonome (voir chiffre 5);
- l'obtention de locaux adéquats dans le bâtiment de l'UVACIM;
- la revision des statuts SVIA et l'adoption de statuts du Groupe des architectes;
- la revision des statuts du Groupe des ingénieurs ;
- les contacts indispensables et fructueux avec les autres associations d'architectes en vue d'une position commune face à la nouvelle loi vaudoise sur la profession d'architecte.

Ces tâches, dont le caractère administratif ne peut être nié, ont été menées à chef. Ces points étant réglés à la satisfaction du comité, ce dernier se doit de poursuivre l'étude très détaillée des problèmes découlant de l'exercice de nos professions polytechniques. Face au développement de l'industrie suisse en général, du bâtiment en particulier, notre position doit être reconsidérée.

2.2 Assemblée générale ordinaire

Elle se tint le 19 mars, à l'Aula de l'EPUL. L'ordre du jour en était :

- 1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 13 mars
- 2. Rapport présidentiel.
- 3. Rapport d'activité 1964.
- 4. Rapport de gestion.
- 5. Elections statutaires.
- 6. Propositions individuelles.

76 membres ont participé aux débats, entourés des invités traditionnels. Le souper leur fut servi en la « grange » du Café de la Croix-Blanche, à Servion. Ambiance champêtre très sympathique, grâce aux productions musicales du patron sur ses pianos mécaniques.

2.3 Assemblées générales extraordinaires

Deux assemblées générales furent convoquées par le

2.3.1 Assemblée du 14 juin 1965. — Ordre du jour :

- 1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 décembre 1964.
- 2. Revision des statuts du Groupe des ingénieurs.
- 3. Adoption des statuts du Groupe des architectes.
- 4. Revision des statuts de la SVIA.
- 5. Informations sur le secrétariat permanent.
- 6. Information sur la création envisagée d'un « Intergroupes » des professions techniques vaudoises.
- 7. Candidatures de MM. John Burfield, architecte ARIBA, et Jean Stubi, ingénieur civil RIAT.

Les points 2 à 6 devaient permettre au comité de soumettre aux membres de la section les options fondamentales de notre future activité. Ces options peuvent se résumer ainsi:

- Ouverture de nos organes paritaires à d'autres associations professionnelles, afin de donner à nos démarches un champ d'application plus vaste.
- Création à plus ou moins brève échéance d'un « Intergroupes » des professions techniques, dont le mandat comporterait toutes les activités découlant de la convention entre la SVIA, l'UTS et la SDT.
- Mise à disposition du comité des moyens financiers indispensables.

2.3.2 Assemblée du 14 décembre 1965. — Ordre du

- 1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 16 juin
- 2. Ratification des modifications apportées aux statuts SVIA par l'assemblée des délégués de la SVIA/SIA du 11 décembre 1965, à Berne.
- 3. Election complémentaire au comité de section.
- 4. Candidatures de MM. Eugen Bergher, ingénieur civil, et Georges Thalmann, ingénieur électronicien.
- 5. Divers: Caisse maladie SVIA-UTS-SDT (nouveaux

Nouvelles cotisations centrales de la SIA. Loi vaudoise sur la profession d'architecte.

2.4 Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs désignés, soit MM. P. Bisenz et R. Contreras, ont vérifié très attentivement les comptes que nous soumettait pour la dernière fois la Chambre vaudoise des métiers. Leur rapport figure sous chiffre 8.3 du rapport de gestion annexé.

Nos remerciements vont à M^{me} Walter, qui s'occupa durant de nombreuses années de notre service comptable.

2.5 Groupe des ingénieurs

2.5.1 Comité: Le comité élu lors de l'assemblée du Groupe du 5 mars 1965 fut:

Président: M. Antoine Besson, ingénieur mécanicien. Vice-président: M. Robert Grossfeld, ingénieur électricien. Membres: MM. Jacques Alberti, ingénieur civil; Lu-Président : Membres: cien Mercier, ingénieur mécanicien; Bernard Moreillon, ingénieur forestier ; André Tobler, ingénieur mécanicien; Pierre Verstraete,

ingénieur physicien. Lors de l'assemblée d'automne, M. *Tobler* fut remplacé par M. Michel Uldry, ingénieur civil. Entra au comité: M. Pilloud, géomètre.

2.5.2 Rapport de M. Besson

L'exercice écoulé a été caractérisé par les lignes directrices suivantes:

- 1. Mise sur pied d'un programme d'activité.
- Refonte des statuts du groupe.
- 3. Remaniement important au sein du comité du groupe.

L'étude des divers points nous permet de préciser les principes et politique que nous avons appliqués.

Programme d'activité

L'idée primordiale est d'offrir à nos membres des possibilités accrues de formation postuniversitaire, correspondant à un réel besoin. La mise sur pied d'un cours de droit, prévu pour l'hiver 1965/66, et le nombre considérable d'inscriptions montre que nous avons vu juste.

Nous avons également pris part à l'élaboration des « Journées du Mont-Pèlerin 1965 » et, nous devons malheureusement l'avouer, sans que nos opinions aient pu se faire entendre.

Pour 1966, les Journées du Mont-Pèlerin prévoient un thème: l'urbanisation. Nos confrères architectes ont été également sollicités pour l'organisation de cette série de conférences.

Notre activité fut également intense au comité national du Groupe des ingénieurs de l'industrie. Notre délégué recherche — comme par le passé — à renforcer le rôle de coordination de cet organe. Sur le plan suisse cependant, il ne peut s'agir que d'influences à long terme, d'une évolution propre à la participation active des ingénieurs de l'industrie à la SIA.

Refonte des statuts du GI

Les statuts de la SVIA ayant été revisés, il convenait également de reprendre ceux du groupe, afin qu'ils forment un tout cohérent en accord avec l'évolution de ces dernières années.

Remaniement du comité

L'orientation du GI se précisant, il était nécessaire d'alimenter nos nouvelles structures par des collègues enthou-siastes et animés de la volonté de travailler. L'équipe en place est, du fait de sa composition, une représentation très valable de l'ensemble du Groupe des ingénieurs.

2.6 Groupe des architectes

2.6.1 Comité: Le comité issu des élections du 14 mai 1965 lors de l'assemblée du groupe se compose de :

Président : M. Roland Willomet.

MM. Jean Bettems, Igor Boudkov, André Gold, Jean-Daniel Urech. Membres:

L'assemblée générale du 26 novembre nomma en plus au comité:

MM. Bernard Meuwly et Pierre Foretay.

2.6.2 Rapport de M. Willomet

L'organisation actuelle de la SVIA permet au Groupe des architectes de se concentrer sur des objets touchant les domaines spécifiques de ses membres.

L'intense activité de 1965 est le résultat d'une très fructueuse collaboration au sein du comité, dont chaque membre est responsable d'une tâche définie.

1. Voyages, cours

L'organisation d'un voyage à Londres au printemps 1966 se situe dans un programme de voyages d'études annuels à

buts professionnels définis.

Les exposés-débats présentés par M. R. Camus sur l'industrialisation, le cours de planification PERT marquent le début d'une coopération avec le Groupe des ingénieurs dans le domaine de la formation continue.

2. Visites, entretiens, conférences

Les visites d'œuvres réalisées ou en cours de construction demandent un certain effort de préparation; les contacts qui se créent, les échanges qui s'opèrent incitent le comité à poursuivre cette activité, malgré la participation généralement trop restreinte.

3. Information, concours, industrialisation

La diffusion du guide d'architecture contemporaine se poursuit. Une intensification des services au public et de l'information s'est manifestée au cours de 1965 : visites aux municipalités pour l'organisation de concours, publication dans la presse. Le problème des concours ainsi que l'attribution des mandats publics sont des préoccupations permanentes du comité.

4. Exercice de la profession

Le projet de loi vaudoise sur la profession d'architecte a retenu largement l'attention; le rapprochement avec les associations groupant des confrères contribue à clarifier définitivement la situation dans le canton de Vaud.

5. Relations avec l'EPUL

Les contacts et échanges entre architectes de la SVIA et l'Ecole d'architecture se réalisent peu à peu. Le groupe souhaite multiplier les manifestations mixtes.

6. Activités statutaires

Au cours de 1965 fut concrétisé le statut du groupe. Le comité se préoccupe de l'étude de nouvelles normes que nous soumet la CCN. Chaque projet est étudié par une commission composée de confrères et de spécialistes.

- 7. Commission d'examen des candidatures d'architectes Voir sous chiffre 2.7.3.
- 2.7 Commissions SVIA et commissions mixtes
- 2.7.1 Dicastère I : Formation postuniversitaire : Commission des visites et conférences SVIA-A³E²PL-GeP

Composition de la commission:

MM. E. Meystre, ingénieur SVIA, président ; J. Fantoli, ingénieur SVIA; M.-D. Mueller, architecte SVIA; A. Vallotton, géomètre A³E²PL; J. Grivat, ingénieur A³E²PL; R. Etienne, ingénieur GeP; G. Trivelli, ingénieur GeP.

Conférences organisées

1. 11 février 1965 : M. Albert Coudray, ingénieur civil EPF, nous entretient de son projet d'une liaison ferroviaire Gothard-Ouest. Sujet passionnant, très richement documenté et illustré de diapositives

2. 22 avril 1965 : Le bâtiment postal de Lausanne-Gare nous est présenté par trois mandataires de cette construction, MM. Panchaud et Weber, ingénieurs, Maillard, architecte. Cette séance introductive fut suivie d'une visite des chan-

tiers de la Razude, le 24 avril. 3. 13 octobre 1965 : M. G. Mauboussin, ingénieur et directeur de l'EDF, nous parle de l'Usine marémotrice de la Rance. Cette conférence sortit de l'ordinaire, puisque organisée en commun avec l'Union technique suisse, à l'Aula de l'EPUL. L'exposé très complet et la présenta-tion de deux films avaient attiré 250 auditeurs environ.

Visites organisées

1. 27 février 1965. Plongée en Mésoscaphe au large de Vidy. 73 participants entendirent l'exposé de M. Spinnler, ingé-

2. 24 avril 1965 : Visite du chantier du bâtiment postal Lau-

sanne-Gare.

3. 8 mai 1965 : Centrale thermique de Chavalon. Très réussie,

144 participants.

4. 25 juin 1965 : Fabrique de conserves d'Estavayer (produits laitiers, fruits et légumes) et usine Siporex (matériaux de construction en béton expensé). L'on en profita pour visiter le Musée et les trésors artistiques staviacois. (Antiphonaire de Saint-Laurent, etc.) 72 participants.

Cours de planification selon le système IBM-PERT

Ce cours, remarquablement organisé par le Groupe des architectes, s'adressait en fait à tous les membres. Il fallut organiser trois sessions successives pour satisfaire à la demande. (Voir à ce sujet le rapport du Groupe des architectes, sous chiffre 2.6.2.)

2.7.2 Dicastère II: Formation professionnelle des employés:

Commission SVIA pour la formation professionnelle du dessinateur en bâtiment

Cette commission, présidée par M. P. Grand et composée de MM. G. Jaunin, R. Gerster et C. Strobino, a collaboré activement à l'organisation des sessions d'examens.

Groupe de travail pour la formation professionnelle du dessinateur en bâtiment (GTB)

Composition:

MM. G. Jaunin, membre SVIA/AVA, président; J. P. Giuliani, membre SDT, vice-président; P. Grand, membre SVIA contribute L. P. P. Grand, membre SVIA contribute SVIA, secrétaire; J.-P. Borgeaud, membre ADB; G. Isely, membre AVA; F. Porcellana, membre UTS; Ch. Strahm, membre SDT; C. Strobino, membre SVIA; M. Widmer, membre UTS; F. Boscetti, FSAT.

MM. Pithon et Gogniat y siègent avec voix consul-

C'est le jeudi 3 décembre 1964 que le GTB a tenu sa séance constitutive; il y a donc, à quelques jours près, un an que cet organisme travaille dans le but de relever la qualité du personnel des bureaux d'architectes.

Nous voulons relever l'excellent esprit qui a toujours animé les séances. Chaque participant a pleinement compris la nécessité de cette union des multiples forces que représentent les diverses associations professionnelles formant notre groupe de travail.

Cette union nous a permis et permettra encore mieux à l'avenir d'obtenir le soutien du Département, de l'Ecole professionnelle, des bureaux d'architectes et de leur per-

sonnel

1. Monographie du dessinateur en bâtiment

La commission, présidée par M. J.-C. Pithon, a hérité là du plus gros travail mis sur pied par le GTB.

Le problème pose à nouveau toutes les données dès la base, coiffant toute la formation de l'apprenti et analysant les nécessités de l'enseignement à l'Ecole professionnelle ainsi que la formation dans le bureau d'architecte, sans ignorer les problèmes annexes: ce travail, une fois achevé, sera l'élément directeur de la politique professionnelle du GTB.

Pour l'instant, une monographie abrégée a été établie et communiquée aux instances intéressées.

2. Examen d'aptitudes pour candidats apprentis dessinateurs

Cet examen, organisé jusqu'ici depuis 1962 par la SVIA, a été repris dès cette année par le GTB, qui collabore avec le GTGC et le Service cantonal et communal de l'Orientation professionnelle.

La commission responsable pour le GTB est présidée par M. Pierre Grand. Les examens d'aptitudes 1966 auront lieu à l'EPUL, les 19 et 20 janvier.

3. Examens intermédiaires

Les examens pour les 1^{re} et 2^e années sont organisés par l'EP avec l'assistance du GTB.

Une refonte de l'organisation de ces examens est actuellement à l'étude.

4. Examens de fin d'apprentissage

Fidèle aux principes de base énoncés lors de la création du GTB, une importante réorganisation de ces examens a été minutieusement étudiée et mise en pratique aux trois sessions d'examens de printemps et d'automne 1965.

Acceptée par le Département, cette organisation nouvelle a fait appel à un grand nombre d'experts, aux fins d'assurer aux candidats une parfaite équité et une garantie des jugements prononcés.

Le critère de jugement, entièrement adapté à la loi fédérale, exige uniquement des connaissances normales de dessin, de construction et de matériaux.

Cette politique dite de « redressement » a inévitablement provoqué des échecs: 16 sur 90 candidats des trois sessions, soit 17,7 %.

Sur 11 recalés des premières sessions, 6 ont échoué pour

la deuxième fois en automne.

Le pourcentage d'échecs est relativement faible, par rapport aux autres métiers (30 % en moyenne, à Genève, pour les dessinateurs en bâtiment).

L'expérience de la nouvelle méthode ayant été concluante, les examens pour 1966 seront préparés dans le même sens, quelques amendements de détail ayant été introduits.

Des cours pour experts ne pouvant être mis sur pied actuellement, le GTB organise, une fois par année, une initiation des experts aux méthodes à employer aux examens de fin d'apprentissage.

5. Séminaire de perfectionnement

Préparé et mis sur pied pour la première fois par le GTB, organisé par l'Ecole professionnelle, ce séminaire-pilote a groupé, durant l'automne 1965, 23 participants.

Dirigé par MM. Vallotton, Merz et Musy, architectes, qui appliquent la méthode « Wachsmann », ce premier séminaire doit être considéré non seulement comme réussite, mais comme un besoin réel.

6. Commissaires professionnels

Quoique nommés par le Département AIC et en dépendant directement, les huit commissaires professionnels ont admis une collaboration étroite avec le GT.

Une première séance de coordination du GTB, le 29 septembre, a réuni les commissaires et les représentants, pour s'entendre sur les buts à atteindre, le programme d'application, les méthodes à employer auprès des patrons, apprentis et leurs familles.

Nous avons résumé ci-dessus les divers travaux entrepris depuis la création du GTB.

D'autres tâches ont été abordées jusqu'ici, mais doivent être réalisées au cours de l'année 1966. Il s'agit notamment :

- a) de l'information des bureaux d'architectes par voie de circulaires, sur les méthodes à appliquer, du cahier des charges du patron, de recommandations diverses, tous éléments tendant à l'amélioration de la profession de dessinateur en bâtiment.
- b) Commission pour la rédaction des statuts GTB.

c) Concours de loisirs pour apprentis.

d) Collaboration avec les services cantonaux de la formation professionnelle.

L'organisation systématique de notre profession appellera, sans aucun doute, la mise en travail d'autres préoccupations encore. Il faut néanmoins, à l'aide d'un programme condensé, mettre d'abord en œuvre les options dont il a été fait mention. Cela représente déjà un énorme effort de la part des membres et collaborateurs du GTB.

Groupe de travail pour la formation professionnelle du dessinateur en génie civil (GTGC)

Composition:

MM. A. Realini, membre SVIA, président; F. Candolfi, membre SVIA; R. Cottier, membre SVIA; E. Rosseti, membre SVIA; R. Spagnol, membre SVIA; P. Martignier, membre UTS; R. Favre, membre UVDG; A. Johner, membre UVDG; P. Savoie, membre SDT.

Problèmes traités:

1. Organisation et participation d'experts

a) Aux examens d'aptitudes à la profession de dessinateur organisés conjointement avec le GTB.

b) Examens intermédiaires.

Examens finals donnant le certificat fédéral de dessinateur en génie civil.

2. Mise au net des monographies professionnelles destinées aux offices cantonaux d'orientation professionnelle

a) Pour les dessinateurs du génie civil.

- b) Pour les dessinateurs en construction métallique.
- c) Pour les dessinateurs en menuiserie métallique.

3. Formation requise au départ

Ce point important a été l'objet de nombreuses séances de travail. Des renseignements ont été pris auprès de l'Orientation professionnelle, des commissions scolaires, de l'EPSIC. Il a été admis, en définitive, que tous les examens de sélection, ainsi que le nouveau programme d'enseignement, seraient basés sur une formation d'entrée à la profession au niveau primaire supérieur.

4. Règlement fédéral d'apprentissage

Les propositions vaudoises pour le nouveau règlement seront soumises très prochainement aux membres de la SIA que ce problème intéresse. Le travail de préparation a été effectué en deux étapes:

- a) Plusieurs réunions ont eu lieu à Lausanne, dans le cadre de la Conférence romande du génie civil, afin d'étudier une ligne de conduite générale.
- b) Une sous-commission vaudoise a préparé un projet de règlement.

5. Programme d'enseignement à l'EPSIC

Une sous-commission prépare actuellement des propositions de refonte du programme d'enseignement, en particulier en définissant la part de formation propre à l'École et celle attendue des bureaux d'études. Nous avons profité des contacts établis avec les cinq cantons romands pour tenter d'unifier cette formation le plus possible.

Technicum du soir

Le Conseil de l'Ecole est présidé par notre membre, M. Renaud, ingénieur. Le nouveau directeur est M. Gaille. 38 élèves ont subi l'épreuve de diplôme, tandis que

224 élèves suivent les cours.

Les impressions de notre observateur à la première session de diplôme, M. Ch. Bader, membre de la Commission de génie civil, peuvent se résumer ainsi :

Un tiers des candidats ont accompli un excellent travail dans le temps imparti de quatre semaines. Ces jeunes gens sont employables dans nos bureaux techniques, immédiatement, sans période d'instruction. Un autre tiers est composé d'élèves qui, tout en ayant réalisé de bons diplômes, manquent de maturité, de notions de construction. Un certain temps sera nécessaire pour parfaire leur formation. Les candidats restants présentaient des lacunes dans différents domaines.

Ces élèves devront faire un gros effort pour s'intégrer au niveau correspondant à leur titre. Plusieurs d'entre eux n'ont pas obtenu la moyenne pour leur travail pratique et ne réussiront l'examen final que grâce à leurs notes d'année.

Malgré les quelques réserves formulées par M. Ch. Bader, la valeur des candidats lui semble bonne. Il faut tenir compte que c'est la première volée du Technicum du soir qui termine ses études.

Rappelons que la SVIA est représentée, outre M. Renaud, par M. J.-Cl. Piguet, ingénieur.

Ecole professionnelle de la SIC

Ceci est la nouvelle désignation de l'ancienne Ecole complémentaire professionnelle. MM. Pithon et Vonlanthen représentent notre société au Conseil de cette institution. Elle a pour tâche essentielle la liaison avec les associations professionnelles.

L'effectif des apprentis est de 5435, répartis sur 74 métiers.

Dessinateurs	en bâtiment	 339
Dessinateurs	en génie civil	 202
	géomètres	214
Dessinateurs	en machines	 121

L'enseignement est assuré par 260 maîtres, dont 47 sont permanents. Citons pour la première fois le cours de perfectionnement pour dessinateurs en bâtiment organisé conjointement avec le GTB. Nous sommes malheureusement obligés de constater que le Conseil de l'école devrait jouer un rôle plus actif et plus constructif. Notre société devrait pouvoir accroître sa participation financière et son influence.

Conférence romande du génie civil

Les représentants des cinq sections romandes de la SIA ont pris l'initiative de se réunir périodiquement pour mettre au point une politique commune dans la formation professionnelle.

Veuillez vous reporter à ce sujet au rapport du GTGC.

Conférence romande du bâtiment

A l'instar de ce qui se fait sur le plan de la formation du dessinateur en génie civil, les cinq sections romandes de la SIA délèguent périodiquement des membres à des séances d'échange de vues. Elles ont eu lieu à Lausanne, sous la présidence de M. Jaunin. M. Pithon est délégué du comité de la SVIA.

L'harmonisation des programmes d'enseignement, des épreuves aux trois échelons et l'échange des expériences est à l'ordre du jour. De nombreux résultats pratiques ont déjà été enregistrés.

Commission SVIA/FVE de la Série de prix

Composition:

Délégués de la SVIA :

MM. G. Lerch, architecte; Panchaud, ingénieur civil; Bevilacqua, architecte.

Délégués de la FVE :

MM. Ch. Gilliéron, G. Dénériaz, C. Muller, Ch. Defrancesco.

M. Raach, architecte, a démissionné après vingt-sept ans d'activité extrêmement appréciée. Il assista à 714 séances consacrées à la réorganisation de la série des architectes (trois éditions) et de sa fusion avec la série des entrepreneurs (onze éditions).

Nous remercions très vivement notre confrère pour son assiduité. La commission a été amenée à revoir l'ensemble des articles de la série, la mise au point des textes légaux et la mise à jour des renseignements techniques. La 12e édition paraîtra en automne 1966. Tous nos membres sont sollicités en vue d'y apporter leurs suggestions ou critiques constructives.

2.7.3 Dicastère III : Exercice de la profession

Commission de coordination SVIA-UTS-SDT

Représentants actuels de la SVIA:

MM. Kropf, architecte; Willomet, architecte; Monod, ingénieur.

Représentants de l'UTS:

MM. Martignier, Jaunin, S. Bloesch, P. Bloesch.

Représentants de la SDT:

MM. Strahm, Giuliani, Taverney, Buhler, Galland.

La Commission de coordination s'est constituée le 24 novembre 1965, conformément aux amendements votés par les trois associations contractantes de la convention du 9 mars 1962. Elle adopta à l'unanimité le nouveau contrat d'assurance avec la MVA. A tarifs égaux, les prestations furent augmentées dès le 1^{er} janvier 1966. Tous les bureaux affiliés ont été informés de ces nouvelles conditions.

Un mandat fut préparé pour la Commission paritaire du bâtiment, composée de la manière suivante :

Délégués patrons:

5 architectes SVIA 2 membres UTS Délégués employés:

2 membres UTS

1 architecte SVIA
4 membres SDT

Cet organisme pourra reprendre le travail devant aboutir à l'élaboration de recommandations valables pour tous les bureaux d'architectes, les bureaux des ingénieurs pouvant par la suite étudier une convention similaire.

Les représentants de la SVIA, mandatés dans cette démarche par le comité qui s'appuie sur les options votées à l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1965, tendent à proposer l'élargissement de la délégation patronale aux autres associations d'architectes qui groupent des architectes reconnus par l'Etat. Cette démarche devrait naturellement être suivie d'une ouverture analogue dans le domaine des associations d'employés techniques.

Conseil paritaire des ingénieurs

Rappelons simplement sa composition:

Représentants des patrons:

MM. R. Cottier, ingénieur civil G. Nicollier, ingénieur civil J.-P. Stucky, ingénieur civil P. Duttweiler, suppléant F. Matter, suppléant

Représentants des employés:

MM. A. Lambert, ingénieur civil

J. Torrione, ingénieur civil
H. Vonlanthen, ingénieur civil

M. Bussy, suppléant C. Monod, suppléant

Cet organisme n'a pas eu à se réunir durant l'exercice.

Commission d'examen des candidatures d'architectes Composition :

MM. E. d'Okolski, président ; F. Brugger, J.-P. Cahen, P. Foretay, R. Loup.

Cette commission a été nantie de trois candidatures, dont deux étaient pendantes en fin d'exercice.

Commission archéologique du Groupe des architectes Composition :

MM. M.-D. Mueller, président; J. Bettems, J.-P. Cahen, P. Foretay, P. Grand, P. Margot.

La commission ne s'est pas réunie en 1965.

3. Relations avec la SIA et ses sections

3.1 Assemblée des délégués de la SIA du 11 juin 1965 (Bâle)

Les délégués ont approuvé la gestion et le plan de gestion à long terme, devant faire face aux dépenses accrues. Le principe d'une augmentation des cotisations fut admis.

MM. Rothen et Hartmann se retirant du Comité central, ils sont remplacés par MM. G. Lombardi, ingénieur civil, et R. Guyer, architecte. Notre Comité central se compose donc — après réélection brillante des sept membres sortants — de la manière suivante:

MM. A. Rivoire, architecte, président; W. Althaus, architecte; G. Borgeaud, ingénieur; G. Hönger, ingénieur; C. Kollbrunner, ingénieur; A. Métraux, ingénieur; J.-Cl. Piguet, ingénieur; G. Lombardi, ingénieur; R. Guyer, architecte.

3.2 Assemblée des délégués du 11 décembre 1965 (Berne)

Les délégués ont pris connaissance du plan financier quinquennal soumis par le Comité central. Ils ont approuvé ce plan dans ses grandes lignes. Les cotisations individuelles, ainsi que les contributions de bureaux ont été augmentées d'environ 25 %. Le budget pour 1966 fut adopté. Les statuts de la Section vaudoise ont été approuvés à l'unanimité.

3.3 Conférence des présidents romands de la SIA

Les cinq présidents romands se rencontrèrent les 23 janvier, 18 février, 3 avril et 11 décembre 1965. Ces séances d'un caractère officieux ont permis à tous les participants de se transmettre des soucis et des informations communs.

C'est le projet de loi vaudoise sur la profession d'architecte qui a exigé le plus d'attention. Le projet de loi émanant du Département des travaux publics était fort méconnu de tous les participants. Les répercussions de cette chambre disciplinaire sur l'exercice de la profession de nos confrères romands méritait certes une étude commune.

Il était prévu de tenir une table ronde des chefs des cinq départements romands régissant nos professions techniques. Mais le décès subit de M. le conseiller d'Etat Leuba (Neuchâtel) a remis la séance à une date ultérieure, non encore précisée. La formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment fut remise en cours d'exercice à une conférence romande reprenant le mandat et les tâches que s'étaient formulées les présidents SIA des sections de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel et Valais.

4. Publications

4.1 Bulletin technique de la Suisse romande

Le Bulletin technique a publié, en 1965, 404 pages rédactionnelles (contre 460 en 1963, 448 en 1964), constituant le corps même du périodique. A ces pages sont venues s'ajouter 189 fiches de Documentation générale et 230 fiches de Documentation du bâtiment, insérées dans les pages d'annonces et résumant quantité d'articles parus dans la presse technique et d'architecture suisse et étrangère.

La matière publiée en 1965 se répartit comme suit entre les diverses branches de nos professions :

Génie civil: 50 % (contre 42 % en 1963 et 49 % en 1964)

Mécanique Electricité Industrie 31 % (contre 36 % en 1963 et 26 % en 1964)

Architecture: 19 % (contre 22 % en 1963 et 25 % en 1964)

Les ingénieurs du génie civil ont été quelque peu favorisés par rapport aux ingénieurs de l'industrie et aux architectes.

Trois numéros spéciaux ont paru en 1965, tous consacrés à l'épuration des eaux usées et à l'incinération des ordures.

Comme précédemment, le Bulletin technique a consacré de nombreuses pages à la publication d'analyses de livres techniques et d'architecture; le nombre d'ouvrages mentionnés à ce titre fut de 239 (contre 118 en 1964). Ces comptes rendus constituent une riche source de documentation.

Le volume total de la matière publiée a été légèrement plus faible que celui des deux années précédentes, les constantes hausses de frais d'impression n'ayant pu être entièrement et suffisamment vite compensées par des recettes supplémentaires; les modifications, tant du tarif des annonces que de celui des abonnements intervenues depuis lors, ainsi que les progrès réalisés par le portefeuille de la publicité, laissent espérer pour l'avenir un nouvel accroissement du nombre des pages du périodique.

Les organes dirigeants du périodique suivent avec grande attention l'étude en cours au sein d'une commission centrale instituée par la SIA tendant à une réorganisation des périodiques organes de la Société.

Le Conseil d'administration de la S.A. du Bulletin technique, ainsi que le Comité de patronage (président : M. E. Martin, architecte), par lesquels se font entendre les avis de divers milieux intéressés romands, ont eu en 1965 l'occasion d'examiner divers problèmes touchant au statut et à la vie de notre périodique, posés par la réorganisation projetée par la SIA. En l'état actuel de ces travaux, tout laisse espérer qu'une solution qui sauvegarde les intérêts de la Suisse romande tout en facilitant une réelle coordination sur le plan suisse pourra être trouvée. La réforme une fois sous toit, cela devra permettre l'augmentation du volume de la matière publiée en langue française, à des conditions d'abonnement restant avantageuses pour les membres de nos sections SIA.

La rédaction du Bulletin technique est actuellement assumée par une équipe composée de M. D. Bonnard, ingénieur, par ailleurs président de la S.A. du Bulletin technique, de MM. E. Schnitzler, ingénieur, chef bibliothécaire de l'EPUL, et S. Rieben, ingénieur, correspondant du Bulletin technique à Genève, M. M. Bevilacqua étant chargé des publications d'architecture. En ce qui concerne ces dernières, une décision importante vient d'être prise par le Comité de patronage du Bulletin et va être mise en œuvre par la Rédaction : une partie des pages jusqu'alors consacrées aux concours seront affectées à des questions d'un intérêt plus marqué touchant entre autres aux problèmes de l'industrialisation du bâtiment.

Nous constatons que le portefeuille des annonceurs du Bulletin technique ne cesse de se développer; il constitue notre principale ressource et nous saisissons l'occasion qui nous est donnée pour remercier nos collègues placés à la tête de nos entreprises industrielles et de travaux publics pour l'accueil favorable qu'ils réservent, mois après mois, à ceux qui viennent leur offrir les colonnes des pages d'annonces du Bulletin.

L'année 1966 verra sans doute la SIA centrale prendre des initiatives heureuses dans le domaine des publications techniques et d'architecture. Souhaitons que la place qui sera réservée à nos milieux romands à cette occasion permette un essor nouveau du Bulletin technique sous une forme nouvelle obtenant l'agrément de tous les intéressés.

4.2 Guide d'architecture contemporaine

Edité par le Groupe des architectes, il est vendu au prix de 3 fr.

4.3 Information interne

Sept bulletins internes ont été édités en 1965. Ils semblent combler un vide entre comités d'une part et membres isolés par leur activité d'autre part. Leur parution dépend de la matière à traiter, et les commissions sont invitées à utiliser de plus en plus ce moyen d'information. Il fut décidé de ne plus charger son sommaire de demandes d'emploi et offres de places, la date de parution ne pouvant être garantie. Ces annonces devenaient donc gênantes. Nous avons préféré réunir toutes demandes relatives aux emplois dans les bureaux techniques dans un fichier tenu par notre secrétaire. Il peut être consulté en tout temps par les intéressés, et nous engageons vivement tous les membres à en faire l'usage qu'il mérite.

5. Secrétariat permanent

Notre administration fut prise en charge par la Chambre vaudoise des métiers jusqu'au 15 novembre 1965. Le comité tient à remercier ces organismes pour tout le travail accompli depuis le départ de M. Nicod.

Dès la mi-novembre, notre secrétariat a fonctionné de manière absolument autonome. Il est assumé par Mme M. C. Bonhôte. Nos locaux restent dans l'immeuble de l'UVACIM, avenue Jomini 8.

Le secrétariat offre à nos membres ses services de :

- vente de normes SIA pour tous les cantons romands aux conditions usuelles:
- 25% de rabais pour les membres SIA ; 50% de rabais pour les élèves de l'EPUL et de l'EAUG ; 25% de rabais pour tous les autres instituts techniques;
- vente des normes de l'USPR aux mêmes conditions que celles offertes par le secrétariat de l'USPR;
- possibilité de reproduire tous documents par procédé hectographique et polygraphique à des conditions très favorables.

6. Prix et bourses SVIA

Un prix a été décerné à M. David Taqqu, ingénieur physicien.

Le Prix des architectes est allé à M. Vincent Mangeat, élève architecte du troisième semestre.

La bourse SVIA n'a pas été attribuée.

7. Délégués de la SVIA à l'assemblée des délégués de la SIA

Mentionnons les noms des délégués, toujours dévoués, qui ont représenté notre société:

- à l'assemblée du 11 juin 1965 à Bâle (selon les statuts, nous avons droit à 21 délégués) :
 - MM. Jean Kropf, R. Adatte, D. Bonnard, P. Dumartheray, A. Gasser, R. Gonin, R. Hofer, E. Koenig, O. Magnin, L. Mercier, J.-L. Merz, Ed. Meystre, H. Monod, M. Mueller, E. Paillex, A. Realini, A. Spagnol, R. Willomet;
- à l'assemblée du 11 décembre 1965 à Berne (selon la révision des statuts centraux du 11 juin 1965, l'article 29 prévoit une nouvelle clé de répartition des délégués des sections. Notre société avait droit à 12 délégués lors de cette dernière assemblée)
 - MM. Jean Kropf, J. Alberti, D. Bonnard, J. Boss, P. Dumartheray, E. Koenig, E. Meystre, H. Monod, J.-J. Morf, A. Realini, G. Vallat, R. Willomet.

8. Rapport de gestion

8.1 Comptes des pertes et profits 1965

Avoir DOIT

Honoraires secréta-		Séminaire Camus .	3 510.6
riat	15 200.—	Cotisations des	
riat	2 250.—	membres	$27\ 565$
Contribution		Abonnements au	
EPSIC	700.—	Bulletin technique	9 862.50
Cotisations à socié-		Remboursement	
tés diverses	600.—	dépl. délégués .	797
Prix et bourses		Participation	
SVIA	500.—	A ³ E ² PL-GeP	731
Abonnements au	500.	Intérêts	180.5
	9 921.30	Remboursement	100.0
Bulletin technique Honoraires avocat.	2 500.—	impôt anticipé .	57
	2 493.90	Bénéfice Série prix	987.0
Imprimés	1 593.85	Recettes diverses .	1 411.5
Circulaires		210001100	1 411.5
Taxes ccp	141.40	Ventes de normes	00 107 0
Téléphones	538.80	SIA	36 167.3
Ports	$2\ 178.25$	Examens pré-	
Frais divers	4006.95	apprentissage	546.2
Amortissement mo-			
bilier	2 000.—		
A ³ E ² PL-GeP	2 211.80		
Réceptions	738.—		
Assemblée générale	903.90		
Déplacements —			
indemnités	1 449.50		
Conférences, cours.	46.20		
Frais comité	909.55		
Cours IBM	369.90		
Frais de banque .	16.15		
Achat de normes.	29 141.65		
Résultat	954.74		
itesuitat			
	81 815.84		81 815.8

8.2 Bilan au 31 décembre 1965

ACTIF

PASSIF

	181.60	Passif transitoire et	
Chèques postaux .		créanciers divers.	
Carnet CFV	4 747.65	Compte passif BCV	
Titres	1 750.—	Fonds du centenaire	5 000.—
Stock de normes .	2 884.90	Fonds prix et bour-	
Actif transitoire et		ses	6 000
débiteurs divers.	2 379.70	Réserve sur débi-	
Débiteurs membres		teurs	5 000.—
Mobilier, matériel .		Capital	
mosilier, materier.	10 0	fin 1964 17 759.25	
		Résultat	
		1965 954.74	
		1303 334.74	
		18 713.99	18 713.99
	75 011.79		75 011.79

8.2.1 Commentaires:

à 2484 fr. 90 à fin 1965

I. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1965

- Carnet CFV: Les postes correspondent aux avis Chèques postaux donnés par l'Office des chèques postaux et la banque.

Titres: La SVIA possède: 10 actions A Bulletin technique à 100 fr. entièrement libérées, 10 actions B à 100 fr. libérées à 75 fr. Stock de normes : Le stock a été ramené de 4000 fr. au début de l'année

Débiteurs membres : Selon liste annexée au bilan de clôture : 8156 fr. 50!

Passif transitoire: Ce poste comprend notamment:

			_					
Facture de la CV	Μ					Fr.	18	482.55
Facture Bulletin t	ec	hn	iqu	ie		>>	9	921.30
Facture UVACIM						>>	2	000
Factures normes						>>	1	601.35
Prix et bourses .						>>	1	600.
						En	22	605 90

Capital au 31 décembre 1964 Fr. 17 759.25 3) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leu Bénéfice réalisé en 1965 » 954.74	manuat.
Nouveau capital Fr. 18 713.99 Fr. 18 713.99 R. Contreras, archit. P. Biser	NZ, ing.
II. PERTES ET PROFITS	
Doit 8.4 Budget pour 1966	
Frais divers: Ce poste comprend notamment:	
un trop fort montant) Fr. 1 000.— Création d'une petite caisse de bureau	8 500.— 500.— 5 000.— 500.— 38 000.— 800.— 1 000.—
Avoir	200.—
Séminaire Camus, solde actif Fr. 3 510.65 Participation des A ³ E ² PL et GeP aux confé-	54 500.—
rences, soit 42 % et 16 %; elle est de » 731.— Bénéfice sur Série de prix 1964/65, seconde partie 1. Administration :	
du bénéfice comptabilisée en 1965	26 000.— 6 200.— 1 500.— 500.— 300.— 200.—
Fr. 7 025.65 Fr. 7 025.65 impression papier	3 000.— 3 500.— 2 200.—
0.0 D	4 400.—
Ces comptes, tenus par M ^{me} Walter, comptable, nous ont été présentés par le trésorier, M. Realini. Les postes du bilan et compte des pertes et profits ont été contrôlés. Les écritures sont conformes aux pièces produites. Nous constatons que le montant des cotisations impayées s'est stabilisé en cours d'année. Au 31 décembre 1965, il est légèrement inférieur à celui du 31 décembre 1964. L'examen du fichier montre que beaucoup de ces cotisations arriérées sont très anciennes, elles ont fait l'objet de nombreux rappels. Cette situation n'est pas normale, et nous suggérons au comité d'y mettre un terme en appliquant l'article 15 des statuts qui prévoit la radiation pure et simple des membres qui doivent deux ans de cotisations. Cette radiation s'étend naturellement à la section et à la SIA centrale. Nous nous plaisons à signaler que la comptabilité est tenue de	1 000.— 1 000.— 1 000.— 2 000.— 2 000.— 500.— 500.— 900.— 750.— 0 050.—
Nous nous plaisons a signaler que la comptabilité est tenue de façon exacte, pratique et claire. Nous félicitons le comité pour le résultat favorable de l'exercice. Total des dépenses (1+2)	50.—

BIBLIOGRAPHIE

Les fondements de l'analyse économique, par P. A. Samuelson. Traduction annotée par G. Gaudot. Gauthier-Villars, Paris, 1965, 524 pages, ill. Prix: cartonné, 80 F.

L'édition en langue anglaise de cet ouvrage date de 1945 ; son actualité reste toutefois presque totale, ce qui justifie l'édition d'une traduction française.

Regrettons seulement que l'on ne trouve pas un exposé de programmation, linéaire ou non linéaire, sujets qui ont maintenant acquis droit de cité en analyse économique.

Le niveau mathématique exigé du lecteur est assez élevé et il demandera sans doute de beaucoup un effort plus grand que celui qu'il faudrait consacrer à lire d'autres ouvrages du même domaine. Ceci n'est certes pas un défaut, mais permet au contraire de serrer mieux l'analyse quantitative de problèmes économiques; du reste, de nombreuses notes permettent de compléter, si besoin est, des connaissances insuffisantes. Citons, parmi les titres de chapitres: théorie pure du comportement du consommateur; économie du bien-être; stabilité de l'équilibre; statique et dynamique comparées.

La gestion des stocks. Théorie et pratique, par M. K. Starr et D. M. Miller. Traduit de l'anglais par J. P. Dupuy, ancien élève de l'Ecole polytechnique. Paris, Dunod, 1966. — Un volume 16×25 cm, xy + 366 pages, 55 figures. Prix: relié, 68 F.

Cet ouvrage traite des méthodes mathématiques et quantitatives relatives à la gestion des stocks.

La théorie y est d'abord exposée dans une première partie et les modèles cités sont classés en problèmes à décision unique ou statiques et problèmes séquentiels ou dynamiques. A l'intérieur de cette classification, trois cas sont étudiés : avenir certain, aléatoire et incertain.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse des facteurs d'organisation dans la résolution des problèmes de stock, et au contrôle effectif des stocks. Enfin, un chapitre traite de l'analyse des systèmes, du traitement de l'information et des techniques de simulation, étant donnée l'utilisation de plus en plus importante des ordinateurs dans ce domaine.

Ce livre est à conseiller à ceux qui ont à résoudre des problèmes de stock : hommes d'affaire, chefs d'entreprise, banquiers, commerçants, et à ceux qui désireraient s'initier à ces problèmes et que l'économie mathématique intéresse : étudiants, professeurs, ingénieurs, économistes...